

Mot de la directrice



Conseil d'administration 2015-2016

Suite aux élections qui se sont déroulées lors de la dernière assemblée générale du CREGÎM, sept sièges sur neuf sont maintenant comblés.

Siège #1 :	Marie-Ève Giroux	Îles-de-la-Madeleine
Siège #2 :	Camille Leduc	MRC Bonaventure
Siège #3 :	Geneviève Lemoyne	MRC Bonaventure
Siège #4 :	Luc Potvin	MRC Bonaventure
Siège #5 :	Steve Pronovost	MRC Côte-de-Gaspé
Siège #6 :	Rémi Plourde	MRC Rocher-Percé
Siège #7 :	Julie Madore	MRC Haute-Gaspésie
Siège #8 :	« Vacance »	
Siège #9 :	« Vacance »	

Dans ce numéro :

<i>Mot de la directrice</i>	1
<i>EES sur les hydrocarbures, un processus bâclé</i>	2
<i>COP 21 à Paris : Les bottines doivent suivre les babines</i>	4
<i>COP21 : Les grandes lignes de l'accord</i>	5
<i>Un réseau de partenaires durables dans le Baie des Chaleurs</i>	6
<i>Le CREGÎM</i>	6
<i>Mot croisé souvenir de 2001</i>	7
<i>Solution du mot croisé</i>	8

APPEL DE CANDIDATURES : Administrateur au CREGÎM

Comme vous pouvez le constater, deux sièges sont demeurés vacants. La prochaine rencontre des administrateurs aura lieu le 2 février prochain par web conférence. Pour cette occasion, les administrateurs du CREGÎM aimeraient bien combler ces deux sièges, c'est pourquoi cet avis d'appel de candidatures est lancé.

Intéressé par l'environnement et le développement durable? Intéressé par un développement économique régional exemplaire? Intéressé de laisser derrière vous une région prospère où il fait bon vivre? Alors ce siège est peut-être pour vous. Faites-nous parvenir par courriel caroline.cregim@globetrotter.net une courte description de vous, et de votre intérêt à siéger au CREGÎM. Deux candidats seront choisis le 2 février prochain par le conseil d'administration, parmi les candidatures reçues.

Joignez vous aux autres administrateurs bénévoles, et participez concrètement à la protection de l'environnement, dans une optique de développement régional durable. Notez que le CREGÎM possède une politique de frais de déplacement pour les rencontres en personne.

Joyeuses Fêtes

Le temps des Fêtes est pour nous, l'équipe du CREGÎM, une période de repos mais aussi l'occasion de se rappeler que nous avons tous une famille et des amis. Espérant que vous aussi, vous pourrez oublier un peu le travail et profiter de l'occasion pour vous rassembler, jouer, rire et partager. L'Équipe du CREGÎM se joint à ses administrateurs pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et une excellente année 2016.

Un congé bien mérité

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés du 21 décembre 2015 au 1 janvier 2016. L'équipe du CREGÎM sera donc de retour le lundi 4 janvier 2016.

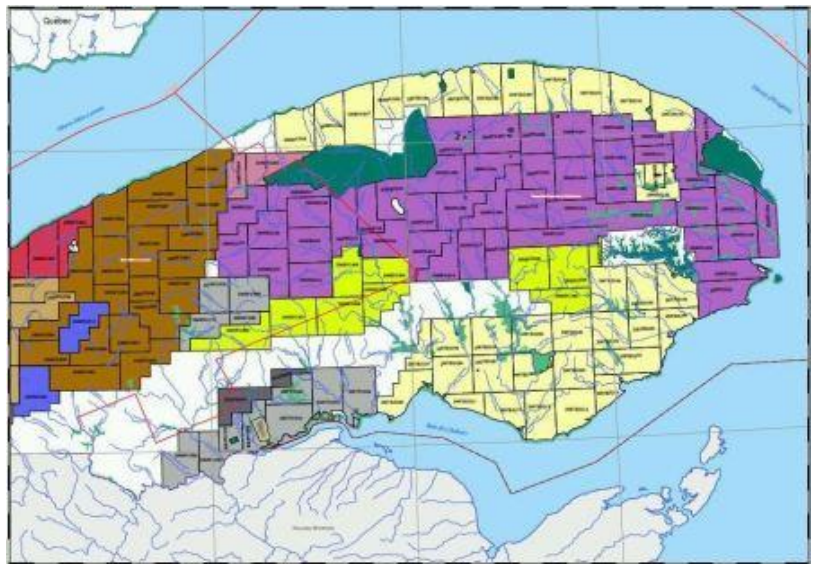
Caroline Duchesne

EES globale sur les hydrocarbures, un processus baclé

Il y a quelques semaines, se tenait une consultation sur l'exploitation des hydrocarbures à l'Île d'Anticosti, dans le Golfe Saint-Laurent et dans le reste de la province. L'annonce des consultations ayant été faite environ trois semaines qu'elles débutent, la crédibilité du processus a évidemment été remis en question par une très grande majorité des citoyens et organisations concernées. Au total, les mémoires devaient porter sur l'analyse de plus de 4 000 pages de documentation réparties sur plus d'une soixantaine d'études. Non seulement l'analyse exhaustive d'une telle quantité de documentation était pratiquement impossible dans un délai aussi court, mais par surcroît plus d'une quinzaine d'études n'étaient pas encore disponibles au moment de la consultation. Loin de rassurer les citoyens et organisations préoccupés par la filière hydrocarbure, ce processus douteux laisse plutôt planer des doutes quant à sa crédibilité et son objectivité. La date finale de dépôt des mémoires a finalement été repoussée à deux semaines après que la dernière étude sera publiée (suite aux remontrances de plusieurs intervenants), mais la consultation et le rayonnement médiatique qui y était rattaché sont déjà du passé...

La Gaspésie : un terrain de pratique pour l'industrie

Un constat qu'on peut aisément faire à la lumière de l'EES globale, c'est que la Gaspésie est visiblement un terrain de pratique pour les compagnies pétrolières. Alors qu'il y a eu une analyse du BAPE pour la filière des gaz de schiste et qu'une EES spécifique au contexte d'Anticosti se déroule avant de décider si on ira de l'avant. En Gaspésie on y va un peu n'importe comment, à proximité d'habitations et de rivières. Alors que des scénarios d'exploitation ont été évoqués pour



Anticosti (3 900 à 6 500 puits) en Gaspésie, rien! Pas de vision intégrée de cette industrie dans la région, pas de chiffres sur le nombre de puits qui seraient nécessaires pour faire une exploitation commercialement rentable, pas de scénario envisageant la façon dont on transporterait le pétrole hors de la région... le néant. Pourtant, l'exploration est beaucoup plus avancée qu'à Anticosti, mais on y va à la pièce, quand on sait que des titres d'exploration ont déjà été accordés sur la presque totalité des territoires Gaspésiens, c'est d'autant plus inquiétant.



Une vision absente et des annonces vides

Au cours des derniers mois, nous avons entendu une foule d'annonces de toutes sortes en lien avec la filière hydrocarbures en Gaspésie. Après avoir émis l'hypothèse qu'un gazoduc pourrait relier le gisement de Bourque à la cimenterie de Port-Daniel-Gascons, alors que Ciment McInnis n'a jamais envisagé l'utilisation de gaz naturel... on a ensuite parlé d'un gazoduc qui relierait Anticosti au nord de la Gaspésie et d'un autre qui relierait la Gaspésie au réseau nord-américain à Lévis... d'un bateau usine pour liquéfier le gaz naturel à Anticosti... et maintenant on nous annonce un gazoduc du site de Bourque jusqu'à Gaspé où un bateau usine liquéfierait du gaz naturel. On mentionne déjà de faramineux chiffres de création d'emploi qui en font saliver plus d'un, le hic c'est que la possibilité d'exploiter commercialement le gisement de Bourque n'a toujours pas été démontré.



Ces annonces sensationnalistes sont visiblement faites pour influencer l'opinion publique et peut-être aussi à des fins de spéculation boursière. À force de nous répéter que l'exploitation des hydrocarbures rapportera gros, nous finirons bien par y croire, peu importe la faiblesse des arguments

présentés ou la pauvreté de nos connaissances sur les réelles possibilités.

Pour les Madelinots et Madeliniennes aussi c'est un non massif

Tout comme lors de la consultation tenue à Gaspé, les citoyens des Îles-de-la-Madeleine se sont prononcés massivement contre l'exploration pétrolière et gazière dans l'archipel et dans le Golfe Saint-Laurent. Le maire, Jonathan Lapierre a d'ailleurs fait remarquer la proximité entre la formation Old Harry et les Îles-de-la-Madeleine « *Entre Grande-Entrée et l'île du Havre-Aubert, il y a 90-92 km qui nous séparent d'un village à l'autre. D'ici au gisement potentiel d'Old Harry, il y a 80 km, donc vous comprendrez qu'on est extrêmement concernés par une éventuelle exploitation ou exploration.* »

Il est à également à noter que l'exploration gazière est toujours envisagée aux Îles-de-la-Madeleine, et ce, même si une analyse du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) (sur les effets liés à l'exploration et l'exploitation des ressources naturelles sur les nappes phréatiques aux Îles-de-la-Madeleine, notamment ceux liés à l'exploration et l'exploitation gazière) concluait entre-autre que les aquifères y sont irremplaçables, car ils constituent la seule source d'eau potable de bonne qualité, et qu'ils devraient être protégés par une réglementation renforcée. De telles conclusions sont assez claires et auraient dû mener depuis longtemps à un moratoire permanent sur l'exploration et l'exploitation des hydrocarbures dans l'archipel.



COP 21 à Paris : Les bottines doivent suivre les babines

Au cours des dernières semaines, le monde de l'environnement était à l'avant-plan de l'actualité en raison de la conférence COP21 qui se déroulait en France. Dans la foulée de cet événement, une foule de déclarations sensationnalistes ont été faites par la classe politique, au Québec comme ailleurs dans le monde. Le premier ministre du Québec a notamment fait les déclarations suivantes :

« S'il y a le moindre risque, le moindre risque, pour ce milieu naturel extraordinaire qu'est Anticosti, le projet n'aura pas lieu. »

« L'avenir du Québec ne repose pas dans les hydrocarbures. Absolument pas ! »

« À ma connaissance, il n'y a pas de précédent ailleurs de fracturation dans un milieu insulaire dans le milieu d'un golfe stratégique comme le golfe Saint-Laurent. »

Malheureusement, les événements des derniers mois nous laissent d'amers doutes sur les réelles convictions qui ont menées à ces déclarations flamboyantes. En effet, le premier ministre du Québec n'envisage pas l'interruption des activités de l'industrie des hydrocarbures en Gaspésie. On peut supposer que si l'Île d'Anticosti représente un milieu naturel extraordinaire, la Gaspésie en est un également. De plus, environ 80 000 personnes habitent la Gaspésie, y consomment leur eau, y vivent du tourisme et de la pêche... Or pendant qu'on remet en question cette filière sur l'Île d'Anticosti (du moins en parole), on annonce toutes sortes de projets pour la Gaspésie...

Le ministre de l'énergie et des ressources naturelles contredit les propos du premier ministre

Dans la foulée des déclarations tenues à Paris, le premier ministre a également déclaré que le gaz naturel constitue une ressource de transition puisqu'elle est moins polluante que le pétrole et qu'on devrait réduire grandement l'utilisation même du gaz naturel d'ici 2050. Pourquoi nous lançons-nous dans l'exploration d'hydrocarbures au Québec si on ne doit plus utiliser ces ressources? La production mondiale de gaz et de pétrole est au plus haut actuellement et nous continuons de vouloir nous débiter des exploitations qui dureront 75 ans alors qu'on prévoit la disparition de l'utilisation de ces sources d'énergie dans un peu plus de 35 ans...

La semaine dernière, dans un événement des plus inusités le ministre de l'énergie et des ressources naturelles a minimisé, voire discrédité les propos de son premier ministre. Il a notamment déclaré :

« Les propos ont été un peu exagérés dans plusieurs des cas »

« Le premier ministre n'était pas à Paris pour faire la promotion des hydrocarbures. Il était clair que le premier ministre était là pour faire la promotion de l'environnement et de la lutte aux changements climatiques, c'était la raison pour laquelle il était là. »

Nous vous laissons tirer vos propres conclusions sur les paroles et les actions dont nous sommes actuellement témoins...

COP 21 à Paris, les grandes lignes de l'accord signé

Pendant deux semaines, les dirigeants de près de cent pays étaient à Paris afin de négocier un nouvel accord sur le climat. Après de longues tractations, un accord a finalement été signé par les participants. Voici quelques points clés de cet accord.

Moins de 2°C de hausse, mais sans échéancier

Le chiffre dont on entendait parler depuis un bon moment était de 2°C, or l'accord va plus loin et vise à maintenir la hausse du climat « bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels ». On y ambitionne même de poursuivre les efforts afin de maintenir la hausse sous la barre de 1,5°C afin de réduire significativement les risques et impacts du changement climatique. Plusieurs spécialistes mettent toutefois l'atteinte de cet objectif en doute étant donné l'état actuel des gaz à effet de serre.



Par ailleurs, l'accord ne fixe pas de cible précise quant à la diminution des émissions de gaz à effet de serre. Alors que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) juge nécessaire de diminuer de 40 % à 70 % les émissions mondiales d'ici à 2050, l'accord parle plutôt de viser « *un pic des émissions mondiales de gaz à effet de serre dès que possible* ». On y ajoute que dans la seconde moitié du siècle, l'objectif est de parvenir à un équilibre entre les émissions humaines et la capacité d'absorption de la planète.

Pollueur payeur, un peu...

L'accord prévoit également que les efforts des différents pays devront être basés sur leur responsabilité historique dans le changement climatique et sur leur niveau de richesse. Ainsi, un objectif fixe à plus de 100 milliards de dollars par an le montant que devraient verser les pays industrialisés aux pays en développement. L'accord ne prévoit toutefois pas de compensation pour les pertes et dommages que subiront les pays en développement, mais il affirme la nécessité de « *réduire au minimum les pertes et dommages associés aux effets négatifs du changement climatique* ».

On se revoit dans cinq ans... à partir de 2020

Pour le moment, les cibles qui sont présentées par l'ensemble des pays ne permettent pas d'envisager de maintenir le réchauffement sous la barre des 3°C. Par ailleurs, ces engagements sont volontaires et ne seront donc possiblement pas suivis par la plupart des pays signataires... on peut se remémorer l'accord de Kyoto que le Canada avait signé, mais décidé plus tard de ne pas le respecter afin que l'industrie des sables bitumineux puisse continuer de prospérer. En regardant les projets de transport de pétrole venant de l'ouest du pays, on peut douter de l'atteinte d'objectifs ambitieux de la part du Canada. Il est prévu que les pays signataires se revoient tous les 5 ans pour faire le bilan et ajuster les cibles, mais puisque l'accord n'entrera en vigueur qu'en 2020, le prochain rendez-vous n'aura lieu qu'en 2025. De plus une simple notification pourra être issue par un pays pour se retirer de l'accord après trois ans. On a donc un accord rempli de belles intentions, mais sans réel engagement...

La SADC Baie des Chaleurs innove en matière de développement durable

Cette année, la SADC (Société d'aide au développement économique) de la Baie-des-Chaleurs a mis en place un réseau des partenaires durables de la Baie des Chaleurs. Cette initiative qui témoigne du dynamisme de la SADC, met en perspective les trois volets qui constituent un réel développement durable : économique, social et respect de l'environnement.

Développement durable... une expression galvaudée, mais un concept toujours aussi pertinent

L'expression « développement durable » est utilisée à profusion depuis quelques années, à tort ou à raison. À travers les différentes activités du réseau, les entreprises et organisations participantes apprennent à concilier les trois sphères du développement qui pourront faire prospérer la région tout en permettant aux citoyens de s'épanouir et de vivre dans un environnement sain. En plus des diverses formations et d'ateliers des plus intéressants, le réseau permet le partage des expériences et connaissances de ses membres afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre.

Si vous, votre organisation ou votre entreprise souhaitez faire partie de cette démarche dynamique et productive, nous vous invitons à contacter Manuelle Ann Boissonneault, conseillère au développement à la SADC Baie des Chaleurs :

À la SADC de Baie-des-Chaleurs nous avons le regard vers le DÉVELOPPEMENT DURABLE!



Courriel : maboissonneault@sadcbc.ca

Téléphone : 418 392-5014 poste 224

Le CREGÎM :

Le CREGÎM est un organisme à but non-lucratif voué à la protection de l'environnement. De par ses actions, il informe, sensibilise et conseille les intervenants du milieu dans les dossiers environnementaux et de développement durable afin que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine puisse se développer tout en protégeant ses ressources naturelles. Organisme de concertation, le CREGÎM œuvre dans la plupart des grands dossiers environnementaux (matières résiduelles, gestion de l'eau, énergie, forêts, agriculture, développement durable, etc.).

Médias sociaux : nous sommes présents sur Twitter et Facebook, joignez-vous à nous pour les dernières actualités sur le milieu environnemental de même que pour une foule de trucs afin de réduire votre impact sur votre environnement.



Nos coordonnées

106-A Port-Royal, bureau 103, Bonaventure (Qc) G0C 1E0

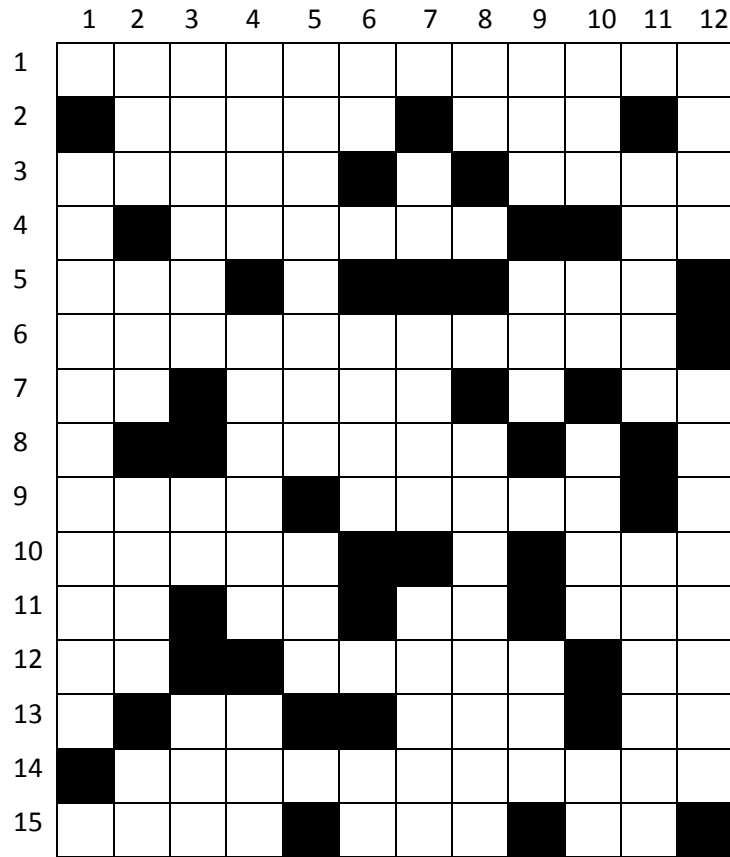
Tél. : 418 534-4498

Sans frais : 1 877 534-4498

cregim@globetrotter.net

www.cregim.org

Souvenir retrouvé de 2001...



Horizontal

1. Consultation des intéressés avant toute prise de décision. Le CREGÎM est expert en la matière.
2. Acabit – Détresse
3. Municipalité de 2581 habitants en 2001, sur le territoire de la MRC d'Avignon, en Gaspésie. – Dossier chaud en 2001, qui a mené à un BAPE générique commandé par le ministre Boisclair.
4. Celui de la rivière Petite Cascapédia représentait en 2001, 74% de la superficie de l'ensemble des 15 milieux humides côtiers de la Baie de Cascapédia.
5. Essentielle au déplacement des voitures. – Organisme génétiquement modifié.
6. Non pressenti.
7. Adjectif démonstratif – Les administrateurs du CREGÎM sont au nombre de ... – Ancien oui.
8. Grande quantité.
9. Expression; Avoir le bras ... – Celle de Noé par exemple.
10. planète habitée. – Désert de pierraille.
11. Voyelles jumelles – Infinitif – Sylvain Lelièvre – Bouclier.
12. Rapport de fermeture – tranquille et silencieuse (inversé) – Olivier Arsenault.
13. Ancien Premier Ministre originaire de la Gaspésie et aimé de tous – Égal – initiales inversées de l'ancien Premier Ministre, natif de New-Carlisle.
14. Méthodes de culture et d'élevage dont la production est de plus en plus en demande.
15. celui de New-Richmond était fermé en 2001 parce qu'il exigeait un investissement majeur pour le rendre sécuritaire. – Venue au monde – Notre Seigneur.

Vertical

1. Culture des moules.
2. Tenta – Adj. Numérique – Le produit d'une femelle ovipare – Ingurgité.
3. Modèles, lois, règles – New-Richmond – Gloussa.
4. Hulula – Plante ou âne sauvage – Règle.
5. Hisser et tendre le plus possible – Époque.
6. Note – La ZEC des Anses l'a étudié en 2001 – Pronom indéfini.
7. Le plus connu s'appelle Joe – Nom d'un établissement spécialisé dans le recyclage, dans la MRC de Rocher-Percé – Il y en a un pour chaque MRC du territoire couvert par le CREGÎM, incluant les Îles-de-la-Madeleine qui est hors MRC.
8. Ils sont quatre – Étude des milieux où vivent des êtres vivants.
9. Anglicisme signifiant « sommet » - un, en anglais – poule, au masculin.
10. Préfixe qui signifie « égal » - Groupement neutre – Le CREGÎM ... le Fonds régional en environnement (FRE) – Nombre premier.
11. Prénom du porte-parole de l'Union Paysanne en 2001 – Établissements d'éducation.
12. Mariage – Une étude tentant de prouver leurs présences en Gaspésie était en cours en 2001.

Solution

c	o	n	c	e	r	t	a	t	i	o	n
	s	o	r	t	e		s	o	s		o
m	a	r	i	a		g		p	o	r	c
a		m	a	r	a	i	s			o	e
r	u	e		q				o	g	m	
i	n	s	o	u	p	c	o	n	n	e	
c	e			n	e	u	f		e		o
u				a	r	m	e	e		g	
l	o	n	g		a	r	c	h	e		u
t	e	r	r	e			o		r	e	g
u	u			e	r		s	l		e	c
r	f				e	t	i	o	c		o
e		r	l				e	g	o		l
	b	i	o	l	o	g	i	q	u	e	s
q	u	a	i		n	e	e		n	s	

Joyeux temps des Fêtes!